

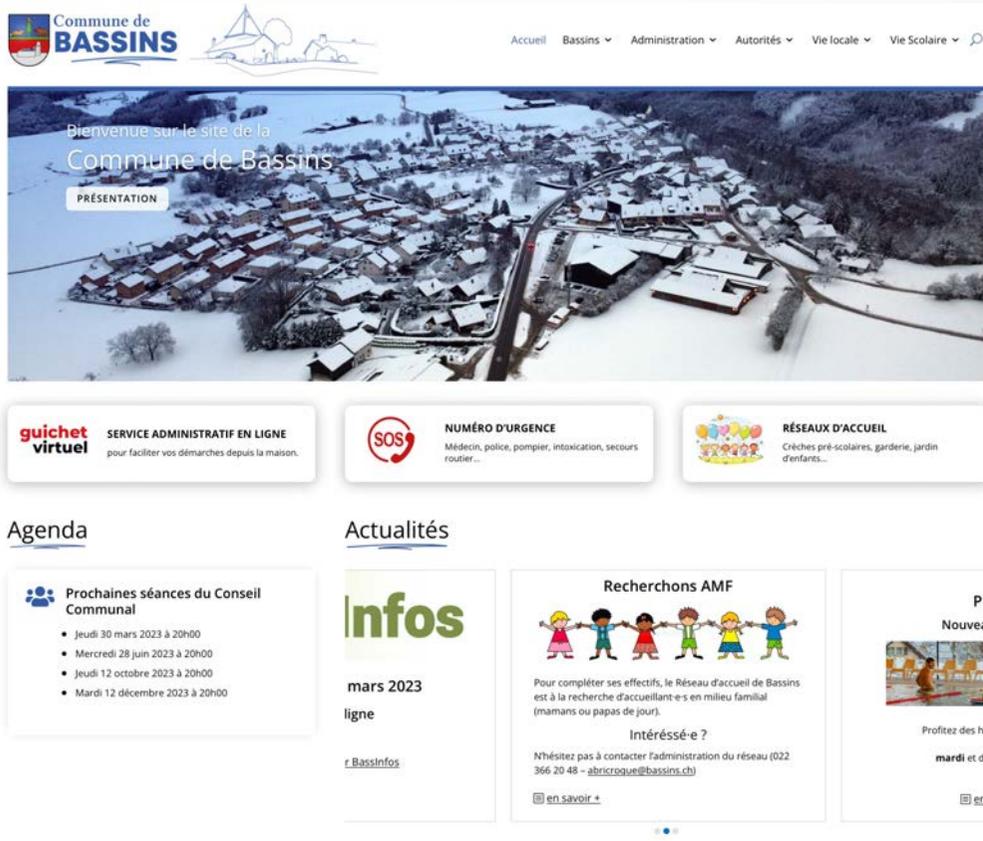


Séance 30.03.2023

Communications Municipalité

Code Wifi : BoisSuisse2015
(SALLE_GYM_BASSINS_xxx)

Nouveau Site Internet Communal



Ancien site

- Moderne à son époque
- Riche en information, mais pas toujours à jour
- Navigation et lecture devenus difficiles



Simplification & Modernisation

Nouveau site

- Simplicité de lecture et de navigation
- Conformité avec d'autres communes
- Adapté au téléphone mobile
- Beaucoup moins de contenu

05.04.23



Conseil Communal

Organisation du Conseil Communal Législature 2021-2026

Président
Bernard TREBOUX

Secrétaire
Sabrina BROGGI

Secrétaire Suppléante
Katia Lang

1er Vice-Présidente
Anne GENEVAY-BOLAY

Scrutateur
Gillian BECHET

Scrutateur Suppléant
Manfred ELMER

2ème Vice-Président
Richard VEZ

Scrutateur
Rémy DAMOND

Scrutateur Suppléante
Evelyn GAZAGNE



Le Conseil Communal de Bassins est composé de 40 membres

ANDRÉ Floriane
ANDRÉ Nathalie
BADEL Anne-Marie
BARDE Alexandre
BARRAUD Sandry
BASSO Christine
BÉCHET Gillian
BESSON Didier
DAMOND Rémy
DELUZ Mélanie
DELUZ Stéphane
DEVINCENTI Christine
ELBEN Sylvie
ELMER Manfred

GALOIS Alain
GAZAGNE Evelyn
GENEVAY-BOLAY Anne
GEX Carine
GOTSCH Gian-Reto
GREGERSEN Fabienne
GUENIN Frédéric
HAYOZ Guillaume
HUGUENIN-BENJAMIN Carina
MARTIGNIER François
MARTIGNIER Nicolas
MARTIN Stéphane
MARTINI Cécile
MERCET Etienne

RAMEL Olivier
RENEVIER Philippe
ROCHAT William
ROSSI Grégory
RUBATTEL Hugues
SUDAN Nicolas
SUMMERER Joëlle
TREBOUX Bernard
TREBOUX Germain
TREBOUX Laure
VEZ Richard
WITTE Claudia



Commissions du Conseil Communal

Législature 2021-2026

Commission des Finances

GOTSCH Gian Reto, Président
CARINA Huguenin-Benjamin
ELMER Manfred
MARTIN Stéphane
MARTINI Cécile
SUDAN Nicolas
WITTE Claudia

Urbanisme et Bâtiments

GENEVAY BOLAY Anne, Présidente
BESSION Didier
GALOIS Alain
MARTINI Cécile
RAMEL Olivier
RENEVIER Philippe
TREBOUX Germain

Recours en matière d'impôts et de taxes communales

BADEL Anne-Marie, Présidente
DAMOND Rémy
HAYOZ Guillaume
MARTIGNIER François
RAMEL Olivier

Sécurité Routière

HAYOZ Guillaume, Président
ANDRÉ Nathalie
BARRAUD Sandry
GEX Carine
ROSSI Gregory
TREBOUX Laure
VEZ Richard

Commission de Gestion

BADEL Anne-Marie, Présidente
DAMOND Rémy
GAZAGNE Evelyn
GREGERSEN Fabienne
MARTIGNIER François
MERCET Etienne
RUBATTEL Hugues

Forêts et Alpages

GUENIN Frédéric, Président
GALOIS Alain
HUGUENIN Carina
MARTIGNIER Nicolas
MERCET Etienne
RAMEL Olivier
RENEVIER Philippe

Délégué ORPC (Protection Civile)

MARTIGNIER François
ANDRÉ Nathalie (suppléante)

Délégué AISE

DELUZ Mélanie
MARTINI Cécile
SUDAN Nicolas (suppléant)
TREBOUX Laure

Commission Ad'hoc règlement

VEZ Richard (président)
BADEL Anne-Marie
ELBEN Sylvie
RAMEL Olivier
ROSSI Grégory

Affaires sociales et de la Petite Enfance

TREBOUX Laure, Présidente
DELUZ Mélanie
ELBEN Sylvie
ROSSI Gregory
SUMMERER Joelle

Déchetterie

RAMEL Olivier, Président
ANDRÉ Nathalie
BADEL Anne-Marie
DELUZ Stéphane
GEX Carine
MARTIGNIER Nicolas
ROCHAT William

Naturalisation

MARTINI Cécile, Présidente
ANDRÉ Nathalie
BARDE Alexandre
ELBEN Sylvie
GEX Carine

Délégué APEC

MARTIGNIER François



2022

15 décembre 2022



Procès-verbal (à venir...)



Convocation



Préavis N° 06/22

Préavis relatif à la constitution d'un DDP Jubillet - Chalet Tamizou

- Rapport de la Commission des finances



Préavis N° 07/22

Préavis relatif à la modification de l'annexe au règlement sur l'épuration et l'évacuation de l'eau

Accepté

- Annexe 1 - Règlement Eaux et Annexe (Actuels)
- Annexe 2 - Annexe Règlement Eaux (Projet)
- Annexe 3 - Motion Commission recours
- Rapport commission ad hoc



Préavis N° 08/22

Préavis relatif au budget 2023

Accepté

- Annexe 1 - Budget 2023
- Rapport de la Commission des finances



Contrôle de l'habitant

Le contrôle des habitants vous reçoit à l'administration communale, répond à vos appels et email.

Tâches

- Enregistrement des mutations d'habitants arrivée, départ, changement d'état civil, naissance, décès
- Commande des cartes d'identité
- Délivrance des attestations de domicile, de vie, d'arrivée, de départ
- Gestion des dossiers d'autorisation de séjour pour les personnes de nationalité étrangère
- Renseignements aux offices de l'administration publique
- Registre civique
- Gestion des dossiers de la police des constructions et enquêtes publiques

Arrivée à Bassins



Arrivée d'une autre commune vaudoise



Arrivée de l'étranger



**guichet
virtuel**

Service administratif en ligne pour faciliter vos démarches depuis la maison 



Divers formulaires

- [Formulaire d'arrivée](#)
- [Annonce arrivée UE](#)
- [Attestation logeur](#)
- [Formulaire de départ](#)
- [Formulaire inscription chien](#)
- [Procuration de représentant légal](#)
- [Autorisation pour enfant voyageant non accompagné de ses parents](#)



Police des Constructions

Suivant la nature des travaux envisagés, trois types de procédure sont possibles selon la LATC :

1. Les travaux pouvant ne pas être soumis à autorisation municipale

Concerne les constructions et les installations de minime importance ne servant pas à l'habitation ou à l'activité professionnelle dont l'utilisation est liée à l'occupation du bâtiment principal à proximité duquel elles se situent (art. 68a, al. 2, RLATC).

 **Procédure** : Annonce de travaux à la Municipalité à l'aide du formulaire idoine.

2. Les travaux dispensés d'enquête publique soumis à autorisation

S'applique aux dossiers de compétence municipale ne nécessitant pas de préavis de la part des services cantonaux et pouvant être dispensés d'enquête publique, selon les articles 111 LATC et 72d RLATC, pour autant qu'ils ne portent pas atteinte aux intérêts des voisins.

 **Procédure** : Soumission des formulaires idoines et des plans, signature par **tous** voisins directs sur **tous** les documents. Sera suivi d'une mise à l'enquête au pilier public pendant 10 jours

3. Les travaux soumis à enquête publique

Concerne tous les projets de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment et ne pouvant faire l'objet d'une dispense d'enquête publique selon l'article 103 LATC.

 **Procédure** : Soumission des formulaires idoines et des plans. Suivra une mise à l'enquête au pilier public pendant 10 jours



Brochure explicative : quels travaux, quelles procédure ?

L'enquête publique est la règle et la dispense constitue une exception.

Indépendamment de la procédure, la Commune doit toujours être avertie lorsque vous envisagez des travaux même de minime importance, même si vous pensez qu'ils ne sont pas soumis à autorisation municipale. Les collaboratrices et collaborateurs (avec le support du STI) du bureau des autorisations de construire analysent votre projet et déterminent avec vous la procédure adéquate à suivre.

 [Télécharger la brochure](#)



Règlements et directives

Administration Communale

-  • [Règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe des résidences secondaires](#)
- [Règlement communal fixant le Tarif des émoluments du contrôle des habitants et du greffe municipal](#)
- [Tarif des émoluments auberges et débits de boissons \(LADB\)](#)

Autorités

-  • [Règlement du Conseil Communal](#)

Aménagement du Territoire

-  • [Règlement Constructions](#)
- [Règlement sur le plan de classement de protection des arbres](#)
- [Règlement sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire](#)

 [Plan d'extension et d'affectations](#)

PACom

(en cours d'approbation au canton)

-  • [Plan d'Affectation Communal – PACom](#)
- [Plan d'Affectation Communal – Plan Général](#)
- [Plan d'Affectation Communal – Plan de Localité](#)



Police – Sécurité

-  • [Règlement de Police](#)

Eaux

-  • [Règlement communal sur la distribution de l'eau](#)
- [Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux](#)
- [Tarifs eau 2022 – Distribution, évacuation et épuration de l'eau](#)
- [Tarifs eau 2023 – Distribution, évacuation et épuration de l'eau](#)

Déchets

-  • [Règlement communal sur la gestion des déchets](#)
- [Directive communale sur la gestion des déchets \(valable jusqu'au 31.12.22\)](#)
- [Directive communale sur la gestion des déchets \(valable dès le 01.01.23\)](#)

Vidéo surveillance

-  • [Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéo surveillance](#)
- [Directive d'exploitation de\(s\) l'installation\(s\) de vidéo surveillance de la déchetterie de Bassins](#)



Bassins et sa Piscine

Située sur les pentes du Jura, la piscine de Bassins et son superbe écran de bois vous procurera une sensation de bien-être unique. La piscine de Bassins vous offre :

- un bassin de 25m x 11m
- une eau à 28°, air intérieur à 30°
- un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite
- un fond mobile (40 cm -145cm) et une zone de 230cm de profondeur
- une ligne nageur longue distance disponible aux heures d'ouvertures publique
- zone jeux à disposition avec la possibilité de profiter d'accessoires tels que bouées, frites, etc
- des cours et activités
- la possibilité de réserver la piscine pour les anniversaires de vos enfants
- un bilan carbone neutre assuré par le chauffage au bois communal

Afin de faire de votre visite une expérience inoubliable, vous pourrez vous détendre et bénéficier d'une vue imprenable sur le Mont Blanc et les alpes confortablement installé sur des transats et des fauteuils mis à votre disposition.

Tarifs



Heures d'ouverture 2023



-  [Ancienne Scierie 2](#)
1269 Bassins
-  [+41 \(0\)22 366 50 60](#)
-  piscine@bassins.ch
-  [Facebook](#)
-  [Plan d'occupation des lignes](#)



Bassins et son

École

Écoles Jean de la Fontaine 1 et 2

Modernes, lumineuses et bien situées, les écoles de Bassins accueillent les enfants des classes 1P à 6P (4 à 10 ans).

Pour les écoliers de Bassins

Les transports des écoliers au-delà du périmètre du village sont assurés par un service de CarPostal organisé par l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE). Un abonnement est nécessaire.

Consulter le site de l'[AISE](#) pour connaître les horaires et les modalités pour les abonnements.

 [Rue de l'Ancienne Scierie 2](#)
1269 Bassins

 +41 (0)22 366 47 00

 [Horaire du bus](#)

Bus navette Bassins



05.04.2:



Accueil familial de jour



Vous cherchez une maman/papa de jour pour votre enfant ? 

Devenez maman / papa de jour 

AFJ - Accueil Familial de jour
Administration communale

 [Place de la Couronne 4](#)
1269 Bassins 

 +41 (0)22 366 20 48

 abricroque@bassins.ch

Le Jardin d'enfant, Les P'tits Pas



Les premiers pas d'un jeune enfant hors milieu familial, sont très importants, car une porte s'ouvre sur l'inconnu, et la vie du groupe. La relation aux adultes qui ne fait pas partie de la sphère familiale, ainsi que d'autres habitudes vont vergentement chambouler ce petit monde...

C'est pourquoi, au jardin d'enfant, nous allons à petits pas, dans la découverte et la socialisation de ce nouveau monde. Respectant le rythme et la personnalité de chaque enfant. Une grande place est faite à la nature, à l'autonomie, à l'approche de la relation à l'autre, à la créativité, aux chants et poésies, aux jeux musicaux, au mouvement, et aux jeux symboliques.

 abricroque@bassins.ch

 [Jardin d'enfants rentrée août 2022](#)

 +41 (0)22 366 20 48

 +41(0)79 799 51 63

UAPE
BASSINS
Unité d'Accueil Pour Écolier

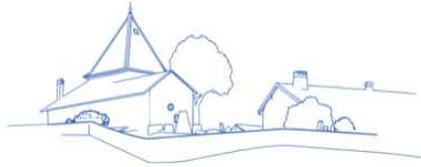
L'UAPE - Unité d'Accueil Pour Écolier - répond à une ordonnance fédérale du 1er février 2003.

Son but est de permettre aux enfants, dont les parents travaillent, d'assurer le lien entre les horaires scolaires et les heures de temps libre dans une structure se rapprochant le plus d'un accueil familial.

Des activités sont organisées par l'équipe éducative.

 [UAPE Les P'tits filoups Bassins](#)

 Bureau de direction et administration



Présentation de **Bassins**

Le village de Bassins est situé à une douzaine de kilomètres de Nyon, sur les contreforts du Jura, à la limite des grandes forêts, à une altitude moyenne d'environ 800 mètres. La première chose que l'on voit en montant, c'est la silhouette du vieux village avec l'église à gauche.

[VOIR LE FILM SOUVENIR](#)

L'eau de Bassins

L'approvisionnement de l'eau potable est assuré par quatre sources abondantes et un puits artésien, qui sont situés sur le territoire communal et qui produisent annuellement environ 800.000 mètres cubes.

Agriculture et élevage

L'occupation bernoise

De 1536 à 1798, Bassins fit partie du bailliage de Nyon. Un bailliage était une circonscription administrative dirigée par un bailli d'origine bernoise et représentant l'occupant. Le bailli de Nyon résidait au château.

Les répartitions communales

05.04.23



Bassins en quelques lignes

A *Comme Armoiries,*
La partie supérieure de l'écusson, d'après les archives, retranscrit d'un côté un ours et de l'autre un renard. Bassins et Arzier se disputaient à l'époque la possession de la forêt du Fyai, située dans la combe, entre les deux communes. Pour les mettre d'accord, l'Etat, en l'occurrence la colombe s'est attribué la forêt symbolisée par le sapin ; la fontaine met elle en lumière la particularité de notre commune possédant de multiples sources. Aujourd'hui la question se pose encore de savoir de quel côté se trouve le renard, sur Arzier ou sur Bassins. Nous en déduisons que l'ours représenterait Bassins, étant donné que nous trouvons, sur le territoire de notre commune, un lieu-dit nommé la Tane à l'Ours.

B *Comme Bienvenue à Bassins,*

sans oublier son hameau de La Cézille. Notre village se situe dans l'Ouest Vaudois sur un plateau entre le lac Léman et le Jura Vaudois. Le point le plus bas de la commune est enregistré à 407 mètres d'altitude et son point culminant à 1614 mètres, soit une altitude moyenne de 1072 mètres. Pour se rendre à Bassins, plusieurs possibilités vous sont offertes : la route cantonale, les transports publics (bus) ou encore le train de la ligne Nyon-St-Cergue, la gare de Bassins se trouvant elle à environ 30 minutes à pied du village.



SERVICE ADMINISTRATIF EN LIGNE
pour faciliter vos démarches depuis la maison.



NUMÉRO D'URGENCE
Médecin, police, pompier, intoxication, secours routier...



RÉSEAUX D'ACCUEIL
crèches pré-scolaires, garderie, jardin d'enfants...

Agenda



Prochaines séances du Conseil Communal

- Jeudi 30 mars 2023 à 20h00
- Mercredi 28 juin 2023 à 20h00
- Jeudi 12 octobre 2023 à 20h00
- Mardi 12 décembre 2023 à 20h00

Actualités

Piscine Nouveaux horaires



Profitez des horaires matinaux du

mardi et du jeudi dès 7h00

[en savoir +](#)

Crise énergétique 2022-2023

Comme vous avez pu le lire ou l'entendre dans les médias, une crise énergétique est possible durant l'hiver 2022-2023.

Nous espérons bien sûr le mieux, mais il est de notre devoir de nous préparer.

[Lire le communiqué](#)

Vie locale



Refuges et salles communales

Cabane du Peney, Salle communale, Pavillon de Moinsel sont à votre disposition.

[tarifs et location](#)



Piscine de bassins

Situé sur les pentes du Jura, la piscine de Bassins et son superbe écrin de bois vous procurera une sensation de bien-être unique.

[En savoir +](#)



Hôtel et restaurants

Pour vous restaurer, l'Hôtel de la Couronne, la buvette La Chaumette et le restaurant la Cézille vous accueillent chaleureusement.

[En savoir +](#)

05.04.23



Personnel communal

- Nous avons engagé notre nouvelle Secrétaire municipale, Mme Morgane de Coppet dès le 1^{er} mars 2023 à un taux de 60%; Mme De Coppet occupait depuis le 1^{er} août 2022, le poste de préposée au contrôle des habitants, poste que nous allons repourvoir prochainement;
- Nous pouvons également compter sur l'arrivée de Mme Sunita Cuérel Cherhal, qui occupe le poste de collaboratrice administrative à un taux de 50% et ceci pour une durée déterminée de 6 mois.
- Enfin, le poste de préposé au contrôle des habitants, ainsi que diverses autres tâches administratives est assuré pour quelques mois par Mme Barbara Kammermann à un taux de 40%.
- Nous remercions cette nouvelle équipe qui officie avec volonté, professionnalisme et bonne humeur.

Réhabilitation espace Gasser avec le Parc Jura Vaudois

- 13.06.2022 Balade-diagnostic
- 01.02.2023 Séance d'informations sur les futurs aménagements
 - Réhabilitation des 3 terrasses (biodiversité, tranquillité et accueil), projet réalisé sur plusieurs années
 - En 2023 : enlèvement de la haie d'épicéas pour dégager la vue, démontage de la cabane, remise en état de la table et du grill et enlèvement des plantes invasives
 - La suite : curage des étangs, installation d'un cabanon à outils, pose de mobilier naturel, réfection des chemins et barrières, etc...
- Association: plusieurs personnes se sont montrées intéressées par la création d'une association de soutien, si vous désirez vous investir pour l'espace Gasser vous pouvez vous annoncer.

Parc en face de l'auberge (à côté du terrain de pétanque)

- Durant la balade-diagnostic de juin 2022, l'état des bancs a été mentionné
- Ils ont eu droit à un coup de jeune fait par l'équipe de l'AGFORS



05.04.23



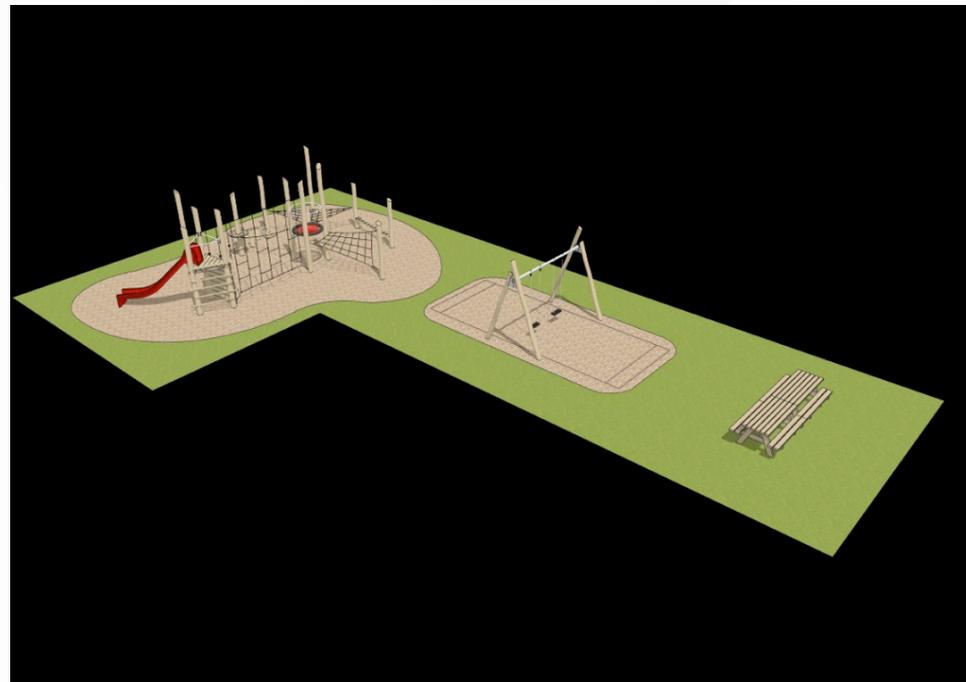
Place de jeux



Pour des raisons d'agenda des différents intervenants, les travaux débuteront au début de l'été 2023.

Des démarches administratives sont en cours.

Place de jeux



Terrain de volley

- Comme déjà annoncé, le terrain de volley a été déplacé de la piscine au terrain de foot.
- Pour une utilisation optimale, il faut encore remettre en état le gazon (boucher les trous, scarification, semis). Cette étape commence cette semaine.
- Le terrain sera prêt aux environs de mi-mai.

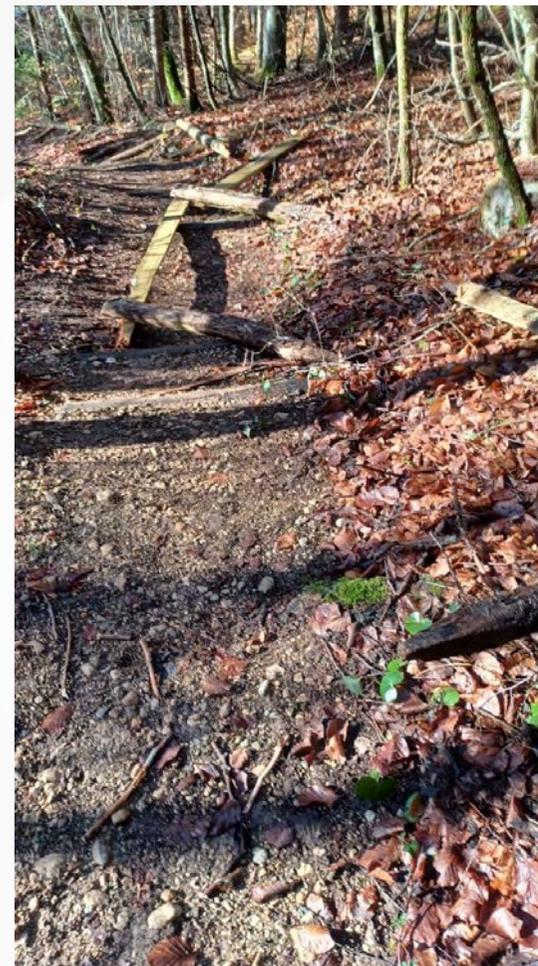
Vandalisme escalier menant au pavillon Moinsel

- Lors de la soirée bob organisée par la Jeunesse de Bassins le 18.03.23, des actes de vandalisme ont été commis sur la main-courante de l'escalier montant au Pavillon Moinsel.
- En accord avec la Municipalité, la Jeunesse de Bassins a procédé à la réfection complète de la main-courante avec du bois fourni par la Commune.

Pavillon Moinsel



AVANT



05.04.23

Pavillon Moinsel



05.04.23



Décompte final préavis n°13/21

Chemisage du collecteur d'eaux claires à la Fin d'Enhaut

Projet terminé dans le respect des délais et du budget

	Budget	Réalisé	
Chemisage du collecteur	49'542.00	42'922.25	-15.42%
Sondages et mise à niveau	10'770.00	12'253.70	12.11%
Honoraires Hydro-géo Environnement	3'769.50	2'261.70	-66.67%
Honoraires bureau ingénieur	11'308.50	13'495.00	16.20%
Divers et imprévus	6'610.00	210.00	-3047.62%
Total	82'000.00	71'142.65	-15.26%

Servitude de passage public à char Chemin de la Trappe

Extrait du registre des droits

Passage public à char ID 012-2003/003944

Données générales:

Droit ID	Servitude ID 012-2003/003944
Description	Passage public à char
Observation	

Fonds servants

B-F Bassins/594
B-F Bassins/595
B-F Bassins/596
B-F Bassins/597
B-F Bassins/654
B-F Bassins/691
B-F Bassins/791
B-F Bassins/792

dominants ou bénéficiaires

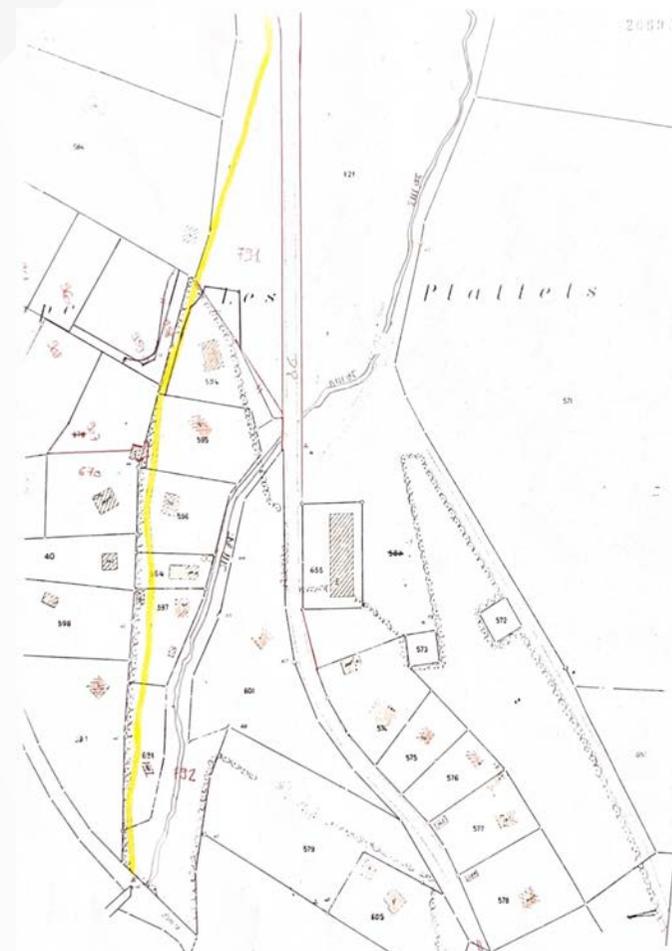
Bassins la Commune, Bassins
Bassins la Commune, Bassins

Fonds dominants indéterminés (DI) et dominants servants indéterminés (CD)

Aucun

Exercice:

Ancienne route des Montagnes, selon tracé figuré aux plans ci-annexé.



Servitude de passage public à char Chemin de la Trappe

- Le Chemin de la Trappe dont vous pouvez observer le tracé ci-dessus, fait l'objet d'une servitude de passage public à char inscrite au Registre foncier le 30 décembre 1911.
- Son tracé correspond à l'ancienne route des Montagnes et traverse un certain nombre de propriétés privées, à savoir les parcelles 594, 595, 596, 597, 654, 691, 791, 792 qui en sont les fonds dits servants.
- Il s'agit ensuite d'une servitude de passage dit public en faveur de la commune de Bassins, ce qui signifie qu'elle est au bénéfice des habitants de la Commune de Bassins, plus concrètement que cette route peut être empruntée en véhicule ou à pied par des personnes n'habitant pas le chemin de la Trappe, mais vivant sur le territoire de la commune. Une autre donnée importante découlant de ce statut se traduit par le fait que **l'entretien de ce chemin appartient à la Commune de Bassins, autrement dit la collectivité publique.**
- Ce cadre juridique a été vérifié auprès d'un homme de loi, étant donné que le sujet a déjà fait couler beaucoup d'encre par le passé.

Chemin de la Trappe Son entretien

- Aspect technique sur l'entretien du Chemin de la Trappe. Une réunion a eu lieu sur place le 11 mars dernier en présence des propriétaires fonciers ainsi que des propriétaires concernés par les futurs travaux de remise en état de dit chemin.
- A ce jour, nous attendons encore différents devis pour la partie génie civil ainsi que des conseils sur la signalisation routière.

- Pour donner suite à la pose des poles-cônes le long de la Route des Montagnes, toutes les informations ont été éditées sur le dernier Bassinfos

Sécurité routière

Aujourd'hui en Suisse, une victime d'accidents de la route sur 4 est un piéton¹. Le renforcement des dispositifs de sécurisation des piétons est un enjeu important et la Municipalité a été interpellée à plusieurs reprises sur la sécurité des piétons le long de la route des Montagnes et aux abords des infrastructures scolaires et sportives.

La ligne longitudinale continue (ligne jaune) existante depuis plus de 20 ans sur la route des Montagnes est un dispositif qui avait été mis en place en substitution d'un trottoir, car la construction de ce dernier était beaucoup trop onéreuse et difficilement réalisable vu l'étroitesse du domaine public communal.

Cette ligne longitudinale est clairement réservée aux piétons mais ne leur offre aucune protection physique. Pour ce faire, elle devrait être complétée par des éléments ponctuels (potelets ou autres), qui empêchent les véhicules de rouler dessus sur une longue distance.

La Municipalité a pris contact avec les Services de l'Etat de Vaud, responsables de la signalisation routière pour les Communes afin d'évaluer la situation et étudier les possibilités de renforcement de la sécurité sur ces deux zones. Il en est ressorti que la mise en place d'un système de protection par potelets de sécurité était la meilleure solution tant du point de vue des coûts que de l'effet recherché.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous !

La Municipalité souhaite poursuivre la sécurisation des piétons, sur l'axe de la route des Montagnes reliant les quartiers du haut du village.

Cependant, le succès de la mise en place d'un tel dispositif passe par l'acceptation par les usagers d'une modification de comportement et, pour ceci, ce n'est qu'en optant pour une mise en place durable de ce système de protection des piétons. Bien que celui-ci ne garantisse pas une protection optimale, il apporte un sentiment de sécurité complémentaire et ralentit le trafic.

Pour ce faire, la mise en place de potelets de sécurité est à ce jour, et du point de vue de la Municipalité, la meilleure solution trouvée. A noter que ce dispositif est mobile et sera enlevé durant la période hivernale pour faciliter les opérations de déneigement.



Les poteaux en plastique polyuréthane sont très souples et se remettent rapidement en place après que des véhicules leur aient roulés dessus. Une feuille hautement réfléchissante garantit une très bonne visibilité la nuit.

¹ Source : <https://mobilitepietonne.ch/nos-thermes/securite-routiere/>

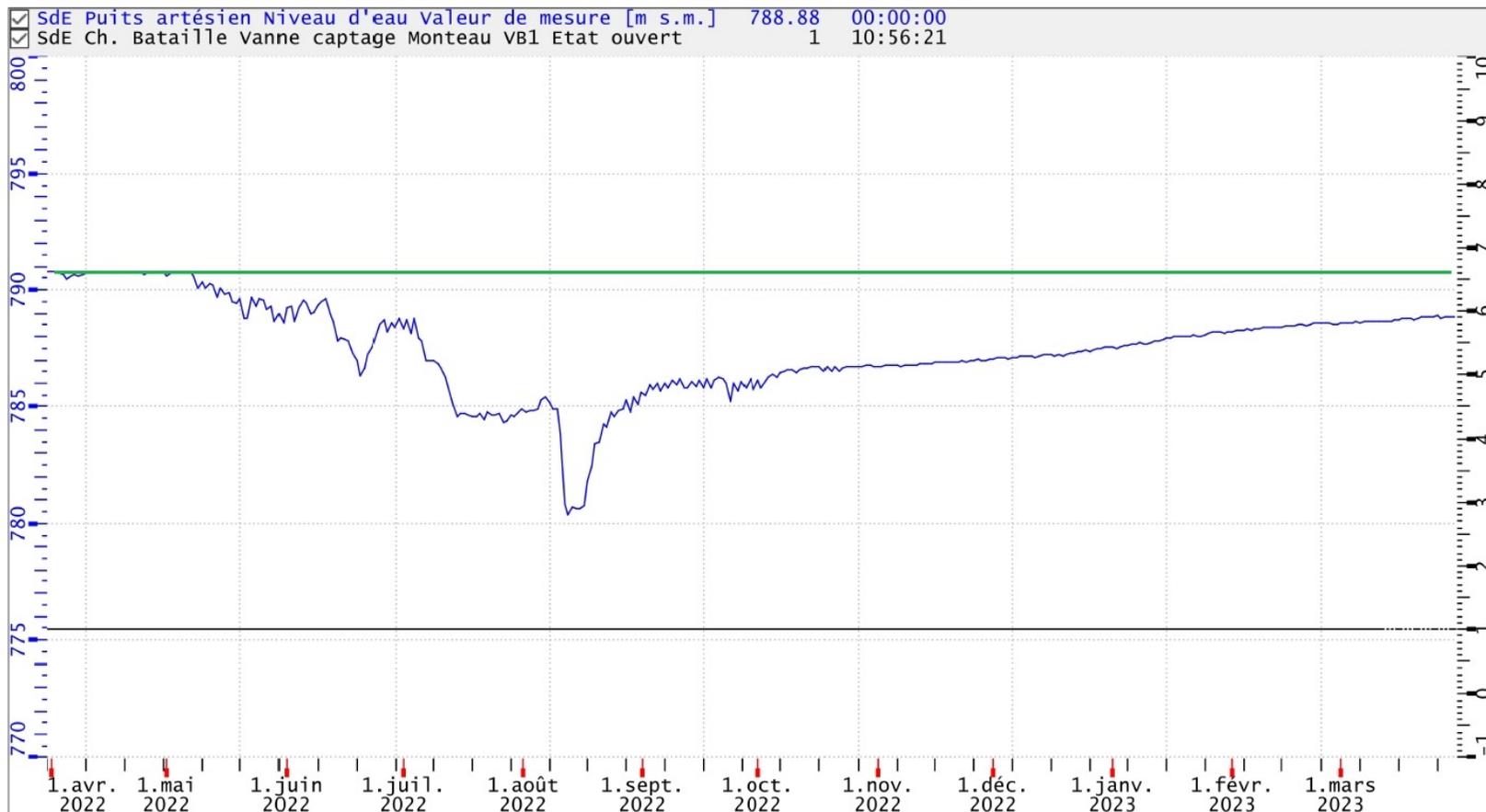
- Réponse à la commission de la sécurité routière concernant sa demande pour l'étude de marquer un passage piétons au carrefour de la Cézille.
- Nous attendons l'avis de la DGMR à la suite de notre rendez-vous du 15 mars dernier.





- Le pourquoi de ce raccordement bitumeux ?
- A la suite d'une discussion avec l'entreprise concernée par les travaux de rénovation du bâtiment, cette dernière ne désirant pas causer de dégâts sur la partie communale sachant que la Commune envisage la réfection d'une partie de ce trottoir en 2024.
- Ce raccordement provisoire a été mis en place pour l'entrée des véhicules à leur place de stationnement.

Niveau d'eau au puits artésien – Nappe phréatique



05.04.23

Réerves d'eau

- Le niveau de la nappe phréatique n'est pas remonté à son habituel pour la saison.
- La Municipalité va devoir rapidement statuer sur la nécessité de prendre des mesures de restriction.

Plan Énergie et Climat, vous avez la parole !



Participez à son élaboration dans les Communes de Bassins et Le Vaud



Comment contribuer ?
Les Municipalités de Bassins et Le Vaud vous invitent à ...

Choisir et proposer des mesures grâce au sondage



Jusqu'au 8 mai 2023

Lien également disponible sur le site des Communes.

En savoir plus sur les enjeux et partager vos avis

Exposition participative

Mercredi 3 mai 2023
Salle des Combles
Ch. des Curtils 2C, Le Vaud
De 19h à 21h

Un apéro vous sera offert.

Le sondage et l'exposition étant complémentaires, vous êtes invité-e à participer aux deux étapes.

www.bassins.ch www.levaud.ch



Créer un élan au sein de la commune

Habitant-es de tout âge, entreprises, organisations associatives et collaborateur-rices des services municipaux, chacun-e peut jouer un rôle actif dans la construction du plan d'action communal et proposer des initiatives à mettre en place à Bassins et Le Vaud.

Sondage

Jusqu'au 8 mai 2023

À travers une série de questions portant sur la biodiversité, la mobilité, l'énergie et la consommation, aidez les Communes à définir les actions les plus pertinentes en faveur de la durabilité.



Exposition participative

Le 3 mai 2023, de 19h à 21h
Salle des Combles
Ch. des Curtils 2C, Le Vaud

Pendant une soirée, découvrez les thèmes couverts par le PECC et les aspects spécifiques à Bassins et Le Vaud. Donnez votre avis et proposez des mesures concrètes pour répondre aux enjeux des Communes.

Programme de la soirée

- 19h : Présentation du PECC et de l'exposition
- 19h30-21h : Visite de l'exposition et échanges en groupes

Un apéro vous sera offert.






Merci beaucoup pour votre participation !

Pour en savoir plus sur le Plan Énergie et Climat communal
→ www.bassins.ch → www.levaud.ch



Piscine – Marché libre électricité



Année	Consommation	Tarif moyen	Montant
2022	209 000 KWh	15ct / KWh	31 000 CHF
2024 (estimation)	209 000 KWh	40ct / KWh	83 000 CHF
Ecart 2024 - 2022			52 000 CHF

- La **Piscine de Bassins SA** avait opté pour le marché libre de l'électricité pour réduire les coûts.
- Des tarifs intéressants étaient convenus jusqu'à fin 2023, au-delà le contrat doit être renouvelé.
- A présent, la tarification est moins intéressante.
- On estime qu'il faudra prévoir un déficit supplémentaire d'environ 50'000 CHF au budget 2024.
- Il n'est pratiquement pas possible de revenir au marché régulé d'ici là.
- Il existe une option en créant un groupement de consommation propre.
- La Municipalité s'est approchée de la Romande Energie et étudie différentes possibilités.

Christmas Kids Party



Samedi 17 Décembre
De 16h45 à 21h30

Christmas kids Party
De 6 à 11 ans

40.- par enfant

Gouter	Musique
Animations piscine	Crêpes
Spectacle de magie	Maquillage
Jeux kermesse	Arrivée du Père Noël (environ 20h15)
Spectacle marionnettes	Buvette avec planches apéro en supplément pour les parents qui accompagnent
Repas (nugges/frites/dessert)	

Uniquement sur inscription (limité à 50 enfants) - formulaire numérique disponible sur la page Facebook piscine de bassins à renvoyer par mail ou en version papier à la piscine à rendre aux gardiens

Contact: piscinedebassin@gmail.com



Partenaires de l'événement





**Merci de votre
attention**